



# Cadre de mesure de la performance de l'ICIS

Mars 2017



Institut canadien  
d'information sur la santé  
Canadian Institute  
for Health Information

Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé  
495, chemin Richmond, bureau 600  
Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Téléphone : 613-241-7860

Télécopieur : 613-241-8120

[www.icis.ca](http://www.icis.ca)

[droitdauteur@icis.ca](mailto:droitdauteur@icis.ca)

© 2017 Institut canadien d'information sur la santé

This publication is also available in English under the title *CIHI's Performance Measurement Framework, March 2017*.

# Table des matières

Profil organisationnel . . . . .	4
Aperçu de l'organisme . . . . .	4
Raison d'être de l'Institut . . . . .	5
Harmonisation avec les priorités des intervenants, y compris celles du gouvernement fédéral . . . . .	6
Objectifs et priorités . . . . .	8
Population cible et intervenants clés . . . . .	10
Gouvernance et structure . . . . .	11
Ressources . . . . .	12
Modèle logique . . . . .	13
Aperçu du modèle logique . . . . .	13
Activités et extraits de l'ICIS . . . . .	15
Résultats à court terme . . . . .	17
Résultat à moyen terme . . . . .	18
Résultat à long terme . . . . .	18
Indicateurs de performance . . . . .	19
Aperçu des indicateurs . . . . .	19
Références . . . . .	23

# Profil organisationnel

## Aperçu de l'organisme

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a été créé en 1994 dans le cadre d'une entente entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Cette entente visait à répondre aux recommandations formulées par le Groupe de travail national sur l'information en matière de santé dans son rapport (le rapport Wilk<sup>1</sup>) présenté à la Conférence des sous-ministres de la Santé en 1991. Le groupe de travail estimait que de meilleurs systèmes d'information sur la santé étaient nécessaires à l'amélioration de la santé des Canadiens.

Dans son rapport, il arrivait à la conclusion suivante :

[...] les chercheurs, les dispensateurs de soins de santé, les spécialistes de l'analyse des politiques et les gestionnaires sont principalement d'avis qu'il est possible de réaliser d'importantes améliorations, tant sur le plan de la santé des Canadiens que sur celui de la gestion des ressources, à la condition toutefois d'améliorer la fiabilité, la comparabilité, l'étendue et la disponibilité des renseignements sur la santé<sup>1</sup> (p. 6).

L'ICIS est issu de la fusion entre le Hospital Medical Records Institute et le groupe SIG (Systèmes d'information de gestion). À ses débuts, l'organisme comptait 3 bases de données et 112 employés. Exerçant ses activités depuis plus de 20 ans, l'ICIS a conclu des ententes de financement avec Santé Canada et l'ensemble des provinces et territoires, administre 28 bases de données, fournit des centaines de produits analytiques et compte plus de 700 employés à temps plein.

L'ICIS se veut le carrefour des données sur la santé au Canada. Il joue un rôle de chef de file dans l'élaboration et la coordination d'un système commun d'information sur la santé dans l'ensemble du pays, en fournissant de l'information comparable, objective et de haute qualité sur la prestation des soins de santé, la performance des systèmes de santé et les facteurs qui influent sur la santé des Canadiens.

L'ICIS a pour **mandat** de fournir une information comparable et exploitable qui favorise une amélioration rapide des soins de santé, de la performance des systèmes de santé et de la santé de la population dans l'ensemble du continuum des soins. Dans le cadre de leurs processus décisionnels quotidiens, les intervenants de l'ICIS utilisent sa vaste gamme de bases de données sur la santé, de mesures et de normes, en parallèle avec ses analyses et rapports fondés sur des données probantes, L'ICIS protège la vie privée des Canadiens en assurant la confidentialité, l'intégrité et l'accessibilité de ses renseignements sur la santé.

Le mandat de l'ICIS repose sur l'énoncé de **vision** : *De meilleures données pour de meilleures décisions : des Canadiens en meilleure santé.*

Conformément à son mandat et à sa vision, l'ICIS a défini 3 objectifs stratégiques qui orienteront ses activités de 2016 à 2021 :

- **Être une source fiable de normes et de données de qualité** : Fournir des données actuelles, comparables et accessibles dans le continuum des soins de santé.
- **Enrichir nos outils analytiques qui appuient la mesure des systèmes de santé** : Fournir des outils de production de rapports, des méthodes et de l'information qui favorisent l'amélioration de la performance du système de santé et de la santé de la population.
- **Produire des analyses exploitables et en accélérer l'utilisation** : Collaborer avec les intervenants afin de renforcer leur capacité à utiliser les données et les analyses pour accélérer l'amélioration des soins de santé, des systèmes de santé et de la santé des populations.

## Raison d'être de l'institut

La situation de l'information sur la santé a évolué grandement depuis la création de l'ICIS en 1994, de sorte que la prise de décisions fondées sur les données prend de plus en plus d'importance dans le fonctionnement des systèmes de santé. Selon une évaluation menée par Santé Canada en décembre 2014, l'ICIS joue un rôle pertinent et l'information comparable concernant le spectre complet des soins est toujours nécessaire.

À l'heure actuelle, l'ICIS est la seule organisation qui est bien placée pour recueillir ce genre d'information à l'échelle pancanadienne quoique les capacités des provinces aient augmenté considérablement au cours de la dernière décennie. Le mécanisme fourni par l'ICIS respecte les rôles et les responsabilités des différentes administrations pour ce qui est de satisfaire aux attentes de la population canadienne à l'égard de la participation du gouvernement fédéral en santé et contribue à étoffer les décisions favorisant la durabilité du système et la capacité de répondre aux besoins de la population. (Document interne de Santé Canada, 2014)

De plus, la dernière évaluation ne contenait aucune recommandation officielle. Respectueux de l'environnement complexe dans lequel l'ICIS exerce ses activités, Santé Canada lance dans ce rapport des pistes de réflexion pour l'avenir, notamment en ce qui a trait à l'actualisation du mandat de l'ICIS et à l'amélioration des stratégies de participation des intervenants. En 2015, l'ICIS a entrepris un exercice de consultation pancanadien en vue de renouveler son mandat pour la période de 2016 à 2021. Le Conseil d'administration de l'ICIS a approuvé le nouveau mandat et les nouveaux objectifs de l'organisme, et donné son aval à la nouvelle stratégie de communication et de participation des intervenants (mars 2016). Leur entrée en vigueur coïncide avec l'exercice 2016-2017.

L'ICIS croit toujours que de meilleures données favorisent de meilleures décisions, ce qui, à terme, améliore la santé des Canadiens; il a donc encore pour mandat de concrétiser sa vision. Pour ce faire, il a pris un engagement ferme envers ses intervenants et cherche à répondre à leurs besoins.

## Harmonisation avec les priorités des intervenants, y compris celles du gouvernement fédéral

L'ICIS harmonise ses priorités et ses activités aux priorités de ses intervenants clés, dont les bailleurs de fonds et les responsables de l'élaboration des politiques de tous les ordres de gouvernement, les organismes de services de santé, les associations et les organismes de recherche. L'ICIS consulte régulièrement ses intervenants clés afin de veiller à ce que ses priorités répondent à leurs besoins, notamment à ceux des provinces, qui sont d'importants bailleurs de fonds et fournisseurs de données de l'ICIS. L'organisme a recours à différentes méthodes de consultation, dont des sondages périodiques auprès des intervenants, des consultations pancanadiennes et des relations de collaboration avec des organismes de santé et ministères de la Santé du Canada et de l'étranger.

Selon le plus récent sondage mené auprès des intervenants de l'ICIS (réalisé par une firme indépendante en 2015), une grande majorité d'intervenants de tous les secteurs (gouvernement, organismes de services de santé, associations, organismes de recherche) ont une opinion positive de l'ICIS. En effet, la plupart conviennent que l'ICIS est une source fiable de données et d'information, et qu'il offre un point de vue impartial sur les données et les analyses sur la santé : 77 % des intervenants sont totalement en accord avec le fait que les données et l'information de l'ICIS sont pertinentes pour leur domaine d'expertise, et 64 % convenaient que l'ICIS répond grandement aux besoins et aux priorités de ses clients et intervenants.

Bien que l'ICIS ait toujours collaboré étroitement avec ses intervenants, il a officiellement renforcé son engagement dans son plan stratégique 2016 à 2021 en précisant son intention de veiller à ce que les besoins de ses intervenants se trouvent au cœur de toutes ses activités, soit en écoutant et en s'adaptant, en offrant valeur et pertinence et en facilitant la collaboration. La Stratégie de communication et de participation des intervenants vient appuyer cet engagement en favorisant la participation des intervenants clés de l'ICIS et la collaboration avec ceux-ci.

En travaillant en partenariat avec les ministères de la Santé du gouvernement fédéral, des provinces et territoires, l'ICIS continue d'harmoniser ses activités à celles de ses bailleurs de fonds et des responsables de l'élaboration des politiques. Les bureaux principaux de l'ICIS sont situés à Ottawa et à Toronto. Il compte d'autres bureaux à Victoria et à Montréal. Cette structure régionale appuie les activités de participation des intervenants de l'ICIS et sa capacité à faire cadrer ses priorités avec celles de ses intervenants.

En ce qui a trait aux priorités du gouvernement fédéral, des sources comme les discours du Trône et les documents budgétaires témoignent de l'harmonisation de l'ICIS au fil des années. Lors des discours du Trône de 2011 et de 2013, le gouvernement fédéral de l'époque a donné son appui aux priorités que sont la protection de la santé et la sécurité des patients. En 2014, la ministre de la Santé a souligné l'importance des données pour favoriser des pratiques novatrices et rentables en matière de soins de santé. En 2015, le gouvernement a reconnu l'importance de soutenir sur une base continue l'amélioration de l'efficacité (amélioration de la santé et de la qualité de vie) et de l'efficience du système de santé et a réitéré son engagement à offrir des soins de santé universellement accessibles aux Canadiens.

L'harmonisation des priorités de l'ICIS à celles du gouvernement fédéral ressort également d'au moins 2 exercices d'évaluation, qui comportaient les conclusions suivantes :

Alors que la prestation des soins de santé relève surtout de la compétence des provinces et des territoires, le gouvernement fédéral appuie ce rôle provincial et territorial en assumant d'autres fonctions touchant la santé, comme la collecte, l'analyse, l'interprétation, la publication et la diffusion de l'information (gouvernement du Canada, 1985; Santé Canada, 2006, 2011b). Ces fonctions sont directement liées au mandat de l'ICIS, qui est de produire et de tenir à jour des renseignements complets, exacts et intégrés sur la santé permettant d'établir des politiques judicieuses en cette matière et de bien gérer le système de santé<sup>2</sup>.

Dans une étude menée sur les rapports sur les plans et les priorités (RPP) de Santé Canada des 5 dernières années, le ministère a réitéré son engagement à générer et à transmettre des connaissances et des renseignements sur lesquels s'appuient les décisions personnelles, les règlements, les normes et l'innovation en matière de santé [...]. Il est indiqué dans les RPP que Santé Canada est déterminé à bien assumer son rôle de fournisseur d'information [...]. Afin de faire preuve d'innovation à propos du système de santé, l'une des initiatives ciblées était le soutien à la production et à la diffusion des connaissances et de l'information grâce au financement de l'Initiative d'information sur la santé (IIS). Le rapport sur le rendement de Santé Canada de 2011-2012 souligne le rôle important et continu joué par le ministère : fournir de l'information et collaborer étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'élaborer des approches nationales permettant d'aborder les enjeux relatifs au système de santé et de promouvoir l'adoption de pratiques exemplaires dans tout le pays. Comme le principal rôle de l'ICIS est de fournir de l'information sur la santé dans tout le pays et comme l'IIS est un catalyseur de ce rôle, l'IIS concorde clairement avec les priorités stratégiques de Santé Canada<sup>3</sup>.

## Objectifs et priorités

Une série de priorités sous-tendent les objectifs stratégiques de l'ICIS et orientent ses activités sur les priorités de ses intervenants et de ses partenaires. Ultimement, l'ICIS se fera le champion de l'information et des données pancanadiennes sur la santé récentes et accessibles, et entend proposer des produits et des services qui correspondent aux priorités des intervenants. Il pourra ainsi favoriser et accélérer l'amélioration des soins de santé, de la performance du système de santé et de la santé de la population dans l'ensemble du continuum des soins. Par conséquent, l'ICIS a défini les priorités suivantes pour les objectifs de son plan stratégique 2016 à 2021 :

### **Objectif stratégique 1 : Être une source fiable de normes et de données de qualité**

#### **Priorités**

- Accroître l'utilisation des normes relatives aux données sur la santé afin de favoriser la qualité des données
- Comblent les lacunes en matière de données dans les domaines prioritaires
- Faciliter la collecte de données et améliorer l'actualité
- Rendre les données plus accessibles

### **Objectif stratégique 2 : Enrichir nos outils analytiques qui appuient la mesure des systèmes de santé**

#### **Priorités**

- Comparer les systèmes de santé dans les domaines prioritaires
- Enrichir l'infrastructure d'information, les méthodes de regroupement et les outils d'aide à la décision
- Enrichir nos produits analytiques au moyen de méthodes novatrices, comme le couplage de données et la modélisation prédictive
- Faire de la présence numérique de l'ICIS un de ses principaux atouts stratégiques

## Objectif stratégique 3 : Produire des analyses exploitables et en accélérer l'adoption

### Priorités

- Produire des analyses qui apportent de l'information et des perspectives nouvelles en travaillant avec des partenaires externes et des utilisateurs finaux pour instaurer une culture de collaboration
- Aider les intervenants à mieux utiliser les données et l'information sur la santé
- Fournir des produits et services personnalisés pour répondre aux besoins locaux en matière de prise de décisions

À l'appui de ces objectifs et priorités, les principales activités de l'ICIS consistent notamment à élaborer des normes et des méthodologies, à créer et à mettre à jour des bases de données pancanadiennes qui contiennent des données fiables et comparables sur la santé, à diffuser des produits analytiques pertinents et à promouvoir une meilleure compréhension de l'information sur la santé et son utilisation dans le respect de la vie privée des Canadiens.

Pour mieux harmoniser ses activités avec les objectifs qu'il s'est fixés, l'ICIS a défini des domaines prioritaires pour les 5 prochaines années, répartis en 2 grandes catégories :

- **Populations** : aînés et vieillissement; santé mentale et dépendances; Premières Nations, Inuits et Métis; enfants et jeunes
- **Performance du système de santé** : expérience des patients; qualité et sécurité; résultats; optimisation des ressources

Comme il en est question dans la section « Harmonisation avec les priorités des intervenants, y compris celles du gouvernement fédéral », les priorités et les objectifs de l'ICIS au cours des 5 prochaines années reposent sur un engagement clair : celui de placer les besoins des intervenants au cœur de toutes les activités afin de fournir des produits, de l'information et des services à la fois pertinents, récents et utiles, et contribuer ainsi à l'amélioration des systèmes de santé et à la santé des Canadiens. Pour y parvenir, l'ICIS entend

- **écouter ses intervenants et s'adapter à leurs besoins en constante évolution** afin de pouvoir leur offrir en tout temps des produits et des services qui cadrent avec leurs priorités;
- **offrir de la valeur et de la pertinence** en axant ses analyses et ses rapports sur des domaines d'importance stratégique;
- **faciliter la collaboration avec l'ICIS** en améliorant l'accès aux données, aux produits et aux services et en présentant l'information de façon à répondre aux besoins des intervenants au moyen de mécanismes de collaboration souples.

L'ICIS travaille à améliorer la compréhension et l'utilisation des données par la formation, le renforcement des capacités et la diffusion des connaissances, la création d'outils et de stratégies de production de rapports, ainsi qu'en aidant ses intervenants à intégrer l'information et les analyses à leur processus de prise de décisions au quotidien tout en réduisant le chevauchement des efforts et les coûts. Les intervenants utilisent eux-mêmes les données recueillies et de l'information provenant d'autres sources pour produire des analyses pertinentes et exploitables qui répondent à d'importantes questions sur les systèmes de santé du Canada et aident les responsables de l'élaboration des politiques, les gestionnaires du système de santé et les praticiens à prendre des décisions éclairées.

## Population cible et intervenants clés

Comme le décrit la section Objectifs et priorités ci-dessus, le plan stratégique 2016 à 2021 de l'ICIS repose sur un engagement ferme envers les intervenants. La population cible de l'ICIS comprend 5 principaux groupes d'intervenants :

- **Bailleurs de fonds et responsables de l'élaboration des politiques, notamment les ministères de la Santé du gouvernement fédéral et des provinces et territoires :** Ce groupe bénéficie de programmes et d'initiatives qui servent de base à la mesure de la performance et des résultats en matière de prestation des services de santé et de dépenses en santé, entre autres. Ces programmes et initiatives leur donnent rapidement accès à des données et à des rapports de qualité sur des questions émergentes et permettent l'élaboration de politiques et de programmes fondés sur des données probantes. L'objectif ultime de l'ICIS est de mieux soutenir les activités de ces intervenants en leur fournissant des analyses de données plus efficaces et des données pancanadiennes comparables.
- **Organismes de services de santé, y compris les régies régionales de la santé et les réseaux locaux d'intégration des services de santé, les gestionnaires du système de santé et les professionnels de la santé :** Ce groupe bénéficie de données pancanadiennes normalisées et comparables, d'information et de rapports qui leur permettent de mesurer la performance au fil du temps, d'évaluer les variations au chapitre de la performance ainsi que d'établir des comparaisons entre groupes d'hôpitaux semblables. Ces intervenants peuvent également utiliser ces ressources pour élaborer des politiques et des programmes mieux adaptés aux réalités locales et gérer plus efficacement la prestation des services de santé.
- **Associations et organismes nationaux, provinciaux et territoriaux :** Ce groupe bénéficie des gains d'efficacité qui découlent des occasions de collaboration et de cocréation. Les intervenants ont ainsi accès à une information de meilleure qualité permettant d'orienter la prise de décisions pertinentes.

- **Organismes de recherche et de transmission des connaissances, notamment les milieux universitaires, les conseils de la qualité en santé, les organismes non gouvernementaux, les chercheurs et les organismes internationaux** : Ce groupe bénéficie de recherches de grande qualité, de l'accès rapide à des données et des rapports d'enseignement et de recherche, et à des analyses indépendantes qui permettent d'appuyer des efforts ciblés de recherche et de diffusion des connaissances visant l'amélioration des systèmes de santé.
- **Grand public et secteur privé canadiens** : Ce groupe bénéficie de l'accès rapide à des rapports comparables sur le système de santé pancanadien, notamment à de l'information sur les expériences en matière de soins de santé et le système de santé en général, publiée par une source indépendante et objective.

## Gouvernance et structure

L'ICIS est un organisme autonome sans but lucratif dirigé par un Conseil d'administration formé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et de groupes du domaine de la santé. Le conseil détient le pouvoir final de décision pour toutes les questions relatives à la structure générale et au développement de l'ICIS et remplit 4 rôles principaux, soit des rôles d'intendance, de consultation, de fiduciaire et de surveillance.

Le conseil est composé de

- 10 membres représentant les 5 régions (Colombie-Britannique, Prairies, Ontario, Québec et Atlantique), soit 2 représentants par région (5 sont nommés par les gouvernements provinciaux et 5 sont non associés au gouvernement);
- 2 membres représentant le gouvernement fédéral (le sous-ministre de Santé Canada et le statisticien en chef adjoint de Statistique Canada);
- un membre représentant les territoires, issu du gouvernement ou d'un secteur non gouvernemental;
- 2 membres à titre particulier qui ne sont pas associés à un gouvernement;
- un membre à titre particulier, non associé à un organisme gouvernemental ou non gouvernemental, qui occupe le poste de président.

La structure de l'ICIS appuie son approche pancanadienne. Comme il a été mentionné précédemment, les bureaux principaux de l'ICIS se trouvent à Ottawa et à Toronto et les bureaux régionaux sont situés à Victoria et à Montréal.

La gestion interne de l'organisme relève principalement de son président-directeur général et des 8 membres de la haute direction qui représentent les principaux secteurs d'activité de l'ICIS : recherche et analyse, programmes, gestion et technologie de l'information, communications stratégiques et relations avec les intervenants, services administratifs et activités régionales.

Les principales forces de l'ICIS consistent à

- cerner les besoins et les priorités en matière d'information sur la santé;
- coordonner et promouvoir les normes et la qualité des données;
- mettre au point et administrer des bases de données et registres des systèmes de santé;
- élaborer des mesures comparables de la performance du système de santé;
- mener des analyses sur la santé de la population et les services de santé;
- renforcer les capacités et organiser des séances de formation.

Toutes les activités de l'ICIS reposent sur 4 fondements essentiels à la réalisation de son mandat et de ses objectifs stratégiques :

- **Personnel** : L'ICIS s'efforce d'être un employeur de choix et de maintenir une base d'employés motivés, productifs et dévoués.
- **Participation des intervenants** : Grâce aux collaborations de l'ICIS avec des organismes de santé nationaux et internationaux et des gouvernements, les Canadiens bénéficient d'une expertise commune de façon efficace et économique. La collaboration continue de l'ICIS avec ses intervenants favorise également la diffusion des connaissances et fait avancer la réflexion sur les systèmes de santé du Canada en encourageant le dialogue et les échanges.
- **Respect de la vie privée et sécurité** : L'ICIS met tout en œuvre pour protéger la confidentialité et la sécurité de ses données, conformément aux pratiques exemplaires et aux exigences réglementaires.
- **Technologie de l'information** : La gestion de l'information et l'infrastructure informatique de l'ICIS jouent un rôle essentiel pour permettre aux intervenants d'avoir accès à des données exactes et sécurisées.

## Ressources

Les ressources de l'ICIS proviennent principalement d'une entente de financement avec Santé Canada. Chaque province et territoire verse également des contributions financières dans le cadre d'ententes bilatérales. Voici la répartition des revenus des 4 derniers exercices et de l'exercice en cours :

**Tableau** État des résultats — revenus (états financiers vérifiés)\*

Revenus	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Plan de base <sup>†</sup>	16 713 725	17 050 273	17 390 658	17 390 658	17 390 658
Ventes	2 262 785	2 370 426	2 807 812	2 736 178	2 573 011
Financement — Santé Canada	81 048 945	78 735 392	81 777 582	78 757 641	78 906 717
Financement — autre <sup>‡</sup>	5 209 830	2 218 267	3 646 415	2 711 649	2 484 987
Autres revenus	273 044	264 245	237 402	221 836	180 000
<b>Total</b>	<b>105 508 329</b>	<b>100 638 603</b>	<b>105 859 869</b>	<b>101 817 962</b>	<b>101 535 373</b>

**Remarques**

\* Les chiffres de 2016-2017 sont ceux du budget approuvé par le Conseil d'administration.

† Le Plan de base est constitué d'une série de produits et de services liés à l'information sur la santé offerts aux établissements de soins de santé canadiens, aux régies régionales de la santé et aux ministères provinciaux et territoriaux de la Santé.

‡ Le financement — autre provient des gouvernements provinciaux et territoriaux, du gouvernement fédéral et d'autres organismes dans le cadre de projets précis.

## Modèle logique

### Aperçu du modèle logique

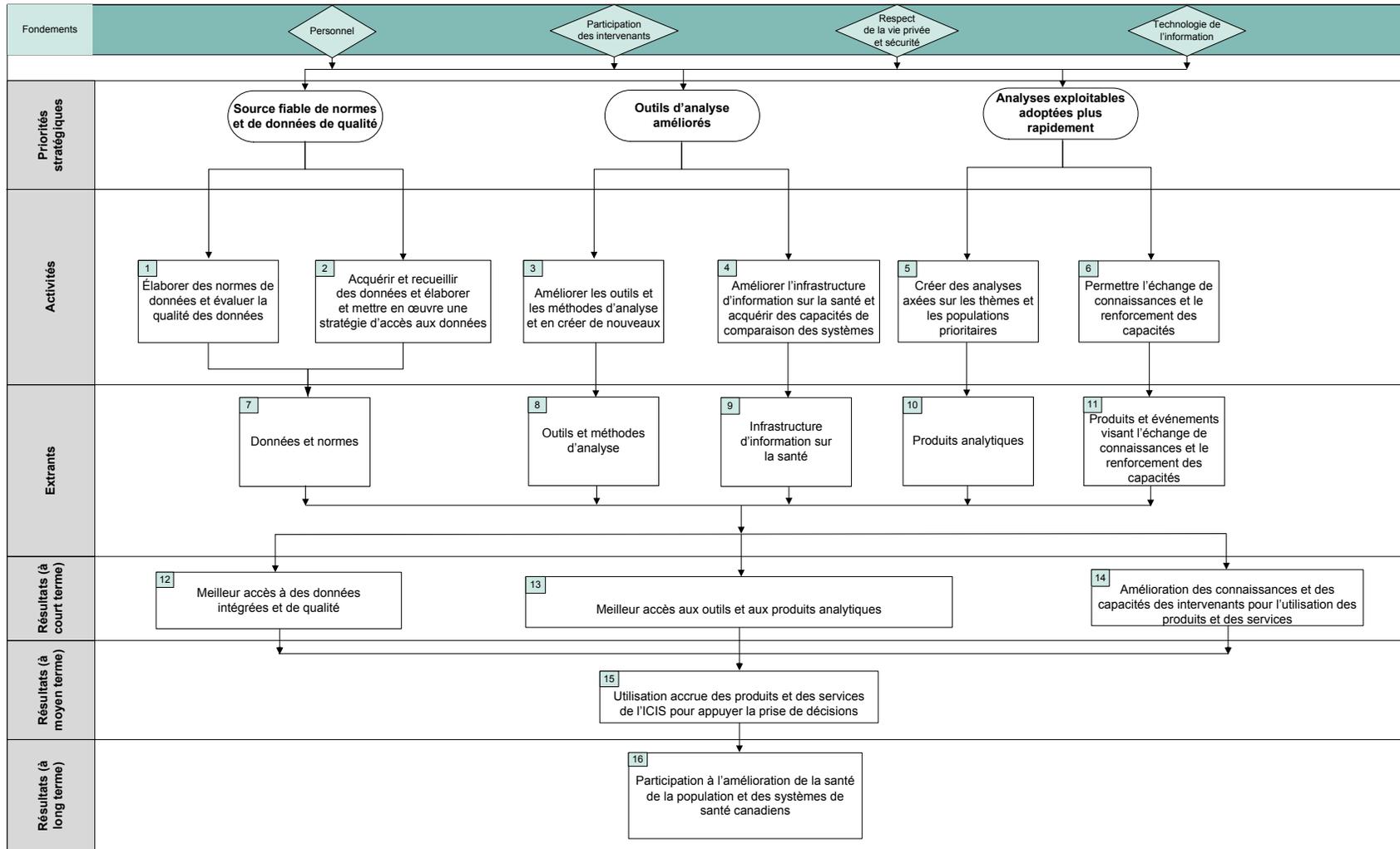
Le modèle logique illustre les relations logiques ou de causalité entre les activités, les extrants et les résultats de l'organisme.

Le modèle logique de l'ICIS comprend 3 volets :

1. Le premier regroupe les activités relatives à l'élaboration et à la production de normes et de données (Normes et données de qualité).
2. Le deuxième regroupe les activités relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre d'outils et de produits (Outils analytiques).
3. Le troisième regroupe les activités relatives à l'échange de connaissances et au renforcement des capacités (Analyses et adoption).

Ces 3 volets finissent par se rejoindre pour contribuer à la production des mêmes résultats à moyen et à long terme. La présente section décrit chaque élément du modèle logique, de même que les facteurs et les hypothèses qui influent sur la capacité de l'ICIS à produire les résultats escomptés.

**Figure** Modèle logique de l'ICIS



De meilleures données pour de meilleures décisions : des Canadiens en meilleure santé

## Activités et extraits de l'ICIS

Outre les ressources financières, les principaux intrants des activités de l'ICIS sont ses 4 fondements (personnel, participation des intervenants, respect de la vie privée et sécurité, technologie de l'information). Comme il est indiqué précédemment dans le profil organisationnel, la participation des intervenants de l'ICIS est essentielle pour

- comprendre les besoins des intervenants afin d'orienter les activités et l'élaboration de produits ciblant des domaines prioritaires;
- faciliter les collaborations et la participation active des intervenants;
- promouvoir les produits et les données de l'ICIS afin d'en encourager l'adoption et l'utilisation et pour en démontrer la valeur et la pertinence.

Les activités de participation des intervenants menées par l'ICIS sont orientées par sa Stratégie de communication et de participation des intervenants.

Le modèle logique compte 6 activités clés qui produisent 5 extraits. Ces 11 éléments sont décrits dans l'ordre où ils apparaissent dans le modèle, de gauche à droite. Les numéros de case renvoient aux cases numérotées sur la figure.

### Volet 1 : Normes et données de qualité

Ce volet compte 2 activités relatives à un extrait :

**Activité : Élaborer des normes de données et évaluer la qualité des données (case 1).**

Parmi les activités principales de l'ICIS, 2 portent sur l'élaboration et la promotion de normes de données et sur l'assurance de la qualité. Elles visent à obtenir un consensus en matière de normes d'information sur la santé, à élaborer des normes dans des domaines prioritaires et à soutenir leur adoption, ainsi qu'à réaliser des activités d'assurance de la qualité, notamment pour accélérer la réception et l'échange de données.

**Activité : Acquérir et recueillir des données et élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'accès aux données (case 2).**

La deuxième activité principale du volet Normes et données de qualité est le processus d'acquisition et de collecte de données dans des domaines prioritaires de l'ICIS, ce qui inclut la mise en œuvre de la stratégie d'accès aux données de l'organisme. Cela comprend notamment l'utilisation d'outils de collecte de données plus souples et la simplification du processus de collecte de données.

- **Extrait (case 7) :** Ces activités entraînent directement l'élaboration **de données et de normes**. Un des éléments clés des activités de la case 1 est le programme de l'ICIS relatif à l'examen des normes et des exigences de soumission de données en vue de cerner et d'éliminer le chevauchement des données entre les différentes banques de données. À la suite de cet examen, l'ICIS devrait disposer d'un répertoire de normes de données améliorées et optimisées, et de meilleurs outils et évaluations de la qualité des données.

De plus, les éléments clés des activités de la case 2 entraînent directement l'élaboration de sources de données accessibles dans les domaines prioritaires. Ces sources de données auront une portée élargie aux domaines prioritaires, comme les données axées sur la personne et les populations vulnérables, et comprendront une étendue accrue des banques de données existantes.

## Volet 2 : Outils analytiques

Ce volet compte 2 activités relatives à 2 extrants :

**Activité : Améliorer les outils et les méthodes d'analyse et en créer de nouveaux (case 3).** L'ICIS travaille à améliorer ses outils et ses méthodes d'analyse et à en élaborer de nouveaux, en ayant entre autres recours aux analyses prévisionnelles et en augmentant ses capacités de couplage de données.

- **Extrant (case 8) :** Cette activité entraîne directement l'élaboration **d'outils et de méthodes d'analyse** améliorés, notamment des outils de rapports électroniques et d'autres outils et produits novateurs qui répondent aux besoins des intervenants.

**Activité : Améliorer l'infrastructure d'information sur la santé et acquérir des capacités de comparaison des systèmes (case 4).** Une des principales activités à ce chapitre relève des mises à niveau de l'infrastructure d'information sur la santé requises pour prendre en charge les nouveaux produits d'analyse élaborés à la case 3, ainsi que de la mise en œuvre de méthodes améliorées de regroupement des groupes clients et d'outils d'appui à la décision. L'activité inclut notamment le remaniement et l'amélioration du site Web de l'ICIS, l'amélioration de la comparabilité des données des différents systèmes de santé, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie numérique.

- **Extrant (case 9) :** Cette activité entraîne directement l'élaboration d'une **infrastructure améliorée d'information sur la santé** et de l'information intégrée sur le système de santé. Cet extrant se traduit par un site Web amélioré et plus intuitif qui facilite l'accès au contenu et aux données, y compris aux thèmes prioritaires sur la performance du système de santé, les secteurs et les populations. Une infrastructure améliorée constitue une mise à niveau de l'infrastructure informatique en vue de prendre en charge de nouveaux produits et services, comme la production d'information plus intégrée.

## Volet 3 : Analyses et adoption

Ce volet compte 2 activités relatives à 2 extraits :

**Activité : Créer des analyses axées sur les thèmes et les populations prioritaires (case 5).** Cette activité fait référence à un programme d'analyse axé sur les thèmes et les populations prioritaires, élaboré en collaboration avec des utilisateurs finaux.

- **Extrait (case 10) :** Cette activité entraîne directement des analyses améliorées sous forme de **produits analytiques** et d'indicateurs qui portent sur les domaines prioritaires et répondent aux besoins locaux des intervenants.

**Activité : Permettre l'échange de connaissances et le renforcement des capacités (case 6).** Cette activité consiste à partager les connaissances de l'ICIS avec les intervenants de façon à ce que ces derniers puissent constater la pertinence de l'information dans leur contexte et atteindre un niveau de compréhension qui leur permet d'utiliser l'information. Il s'agit d'un échange multidirectionnel. Les activités de renforcement des capacités de l'ICIS s'articulent autour de collaborations avec les intervenants en vue de diffuser l'expertise de l'ICIS et d'aider les intervenants (surtout ceux responsables de l'élaboration des politiques et de la gestion du système de santé) à atteindre leurs objectifs.

- **Extrait (case 11) :** Cette activité entraîne directement des **produits et événements visant l'échange de connaissances et le renforcement des capacités** mises en œuvre avec succès, comme des webinaires, des conférences et d'autres forums de diffusion de l'information. Pour être couronnées de succès, les activités de diffusion des connaissances doivent porter sur des sujets importants, reposer sur un programme bien structuré et compter les bonnes personnes et les bons intervenants parmi leurs participants.

## Résultats à court terme

Les extraits de l'ICIS produisent 3 résultats à court terme qui appuient l'élément *de meilleures données* de la vision de l'ICIS et qui sont interreliés dans une certaine mesure :

**Meilleur accès à des données intégrées et de qualité (case 12).** Le principal résultat à court terme des activités et des extraits du volet Normes et données de qualité (amélioration des normes, des évaluations de la qualité et des sources de données dans les domaines prioritaires) est un meilleur accès à des données récentes, intégrées, comparables et de haute qualité qui sont à la fois pertinentes et utiles pour les intervenants. En améliorant son répertoire de normes, l'ICIS rehaussera l'utilité de ses normes de données et contribuera ainsi à une plus grande normalisation. En améliorant l'intégration de ses données à d'autres sources, comme celles des ministères de la Santé des provinces, l'ICIS accroît l'efficacité du processus de création, de soumission et de consultation de données prioritaires. Le fardeau des intervenants s'en trouvera réduit, car l'accès aux données se fera en amont, plus près de la source.

**Meilleur accès aux outils et aux produits analytiques (case 13).** Le principal résultat à court terme des activités et des extraits du volet Outils analytiques est un accès amélioré aux outils et aux produits qui répondent aux besoins des intervenants et permettent les comparaisons entre les systèmes. Il en résulte une information plus pertinente et intégrée, et des capacités de comparaison accrues.

**Amélioration des connaissances et des capacités des intervenants pour l'utilisation des produits et des services (case 14).** Le principal résultat à court terme des activités et des extraits du volet Analyses et adoption s'exprime par une amélioration des connaissances des intervenants et une plus grande capacité à utiliser les données, les produits et les services de l'ICIS. Il est implicite que les intervenants ont l'intention d'utiliser les données, les produits et les services de l'ICIS et comprennent mieux comment les utiliser pour instaurer des changements dans le système de santé.

## Résultat à moyen terme

Les 3 résultats à court terme décrits ci-dessus contribuent directement à l'atteinte d'un résultat à moyen terme.

**Utilisation accrue des produits et des services de l'ICIS pour appuyer la prise de décisions (case 15).** Un meilleur accès aux produits et services de l'ICIS de même que l'amélioration des connaissances et de la capacité des intervenants pour l'utilisation de ces produits et services permettront aux intervenants d'orienter leurs décisions, y compris celles relatives à l'adoption de normes. Ce résultat suppose que les intervenants font largement confiance aux produits et aux services de l'ICIS et considèrent l'organisme comme un chef de file et une référence en matière de normes, de données et d'information pertinentes et de qualité. Il est directement lié à l'élément *de meilleures décisions* de la vision de l'ICIS.

## Résultat à long terme

**Participation à l'amélioration de la santé de la population et des systèmes de santé canadiens (case 16).** À long terme, l'ICIS contribuera à l'amélioration de la santé de la population, des politiques en santé et de la gestion des systèmes de santé du Canada grâce à une prise de décisions éclairées découlant de l'utilisation de ses produits et services. Ce résultat est directement lié à l'élément *des Canadiens en meilleure santé* de la vision de l'ICIS. Bien que l'ICIS n'ait qu'une influence indirecte et limitée sur l'atteinte de ce résultat à long terme, ce résultat repose sur l'atteinte des résultats décrits précédemment.

# Indicateurs de performance

## Aperçu des indicateurs

La mesure de la performance comprend la collecte et l'analyse systématiques de données visant à surveiller les progrès de l'ICIS vers l'atteinte de ses objectifs. Des indicateurs de performance clés sont régulièrement calculés aux fins de gestion, d'apprentissage et de reddition de comptes. Le tableau suivant est un survol des indicateurs de performance, des méthodes de collecte de données, des responsabilités relatives à la collecte et de la fréquence des mesures de suivi des extrants et des résultats.

La stratégie repose sur les 4 niveaux du modèle logique et précise le domaine de performance, les indicateurs de performance clés, les méthodes de collecte et les sources de données, la fréquence de la collecte, les données de référence et les cibles (s'il y a lieu) et l'entité responsable de la collecte de données.

Domaine de performance	Indicateurs de performance	Sources de données	Fréquence	Rapport au Conseil d'administration
Extrants				
<b>a) Données et normes (case 7 du modèle logique)</b>	i) Nombre d'améliorations prévues que l'ICIS a apportées aux normes	Données administratives de l'ICIS (selon le plan établi : plan d'exploitation)	Annuelle	Non
	ii) Nombre d'évaluations de la qualité des données prévues et réalisées par l'ICIS	Données administratives de l'ICIS (selon le plan établi)	Annuelle	Non
	iii) Étendue accrue de la collecte de données dans les domaines prioritaires	Données administratives de l'ICIS (selon le plan établi : plan d'exploitation)	Annuelle	Oui
<b>b) Outils et méthodes d'analyse (case 8 du modèle logique)</b>	i) Pourcentage d'outils analytiques (nouveaux ou améliorés) planifiés qui ont été achevés par l'ICIS	Données administratives de l'ICIS (selon le plan établi : plan d'exploitation)	Annuelle	Non
	ii) Pourcentage de méthodes (nouvelles ou améliorées) planifiées qui ont été achevées par l'ICIS	Données administratives de l'ICIS (selon le plan établi : plan d'exploitation)	Annuelle	Non
<b>c) Infrastructure d'information sur la santé (case 9 du modèle logique)</b>	i) Pourcentage des améliorations planifiées de l'infrastructure d'information sur la santé réalisées pendant l'exercice	Données administratives de l'ICIS (selon le plan établi)	Annuelle	Non
	ii) Pourcentage de bases de données incluses dans les rapports électroniques intégrés par rapport à l'objectif 2021	Données administratives de l'ICIS (selon le plan établi)	Annuelle	Non
<b>d) Produits analytiques (case 10 du modèle logique)</b>	i) Pourcentage d'analyses publiées qui correspondent aux thèmes prioritaires liés aux populations	Plan analytique	Annuelle	Oui
<b>e) Produits et événements visant l'échange de connaissances et le renforcement des capacités (case 11 du modèle logique)</b>	i) Nombre et types de produits et d'activités d'échange de connaissances et de renforcement des capacités	Données administratives de l'ICIS (selon le plan établi)	Annuelle ou semestrielle	Non

Domaine de performance	Indicateurs de performance	Sources de données	Fréquence	Rapport au Conseil d'administration
Résultats à court terme				
<b>f) Meilleur accès à des données intégrées et de qualité (case 12 du modèle logique)</b>	i) Augmenter l'accès aux données publiques de l'ICIS	Données administratives de l'ICIS	Trimestrielle (cibles annuelles)	Oui
	ii) Amélioration en pourcentage de la qualité des données accessibles	Données administratives de l'ICIS	Annuelle	Non
	iii) Nombre de fichiers de données couplés accessibles auprès de tiers	Données administratives de l'ICIS	Annuelle	Oui
<b>g) Meilleur accès aux outils et aux produits analytiques (case 13 du modèle logique)</b>	i) Niveau de satisfaction des intervenants en ce qui a trait à l'accès aux outils et produits et à leur utilité	Sondage (y compris en ligne)	Sondage auprès des intervenants tous les 3 ans et activités complémentaires les années intermédiaires	Oui
	ii) Augmentation du nombre total d'utilisateurs des outils et produits en ligne privés	Données administratives de l'ICIS	Semestrielle (cibles annuelles)	Oui
<b>h) Amélioration des connaissances et des capacités des intervenants pour l'utilisation des produits et des services (case 14 du modèle logique)</b>	i) Pourcentage d'intervenants (groupe cible) qui ont fait état d'une meilleure connaissance (notoriété) des produits et services de l'ICIS dans leur milieu	Sondages (y compris en ligne)	Sondage auprès des intervenants tous les 3 ans et activités complémentaires les années intermédiaires	Oui
		Évaluation après les séances (connaissances avant et après les séances)		
	ii) Pourcentage d'intervenants (groupe cible) qui ont fait état d'une meilleure capacité d'utilisation des produits et services de l'ICIS dans leur milieu	Sondages (y compris en ligne)	Sondage auprès des intervenants tous les 3 ans et activités complémentaires les années intermédiaires	Oui
		Évaluation après les séances (connaissances avant et après les séances)		

Domaine de performance	Indicateurs de performance	Sources de données	Fréquence	Rapport au Conseil d'administration
Résultat à moyen terme				
<b>i) Utilisation accrue des produits et des services de l'ICIS pour appuyer la prise de décisions (case 15 du modèle logique)</b>	i) Pourcentage des intervenants qui déclarent utiliser les données probantes tirées d'un produit ou d'un service de l'ICIS pour éclairer la prise de décisions dans leur établissement	Participation à des sondages de suivi	Suivi de 6 à 12 mois après les événements	Oui
		Sondages	Sondage auprès des intervenants tous les 3 ans	
		Études de cas	Annuelle	
Résultat à long terme				
<b>j) Participation à l'amélioration de la santé de la population et des systèmes de santé canadiens (case 16 du modèle logique)</b>	i) Ampleur de la contribution de l'ICIS à l'amélioration de la santé de la population canadienne	Capsules illustrant la contribution	Annuelle	Oui
		Évaluation externe par les bailleurs de fonds	Conformément à l'entente de financement	
	ii) Ampleur de la contribution de l'ICIS à l'amélioration des systèmes de santé	Capsules illustrant la contribution	Annuelle	Oui
		Évaluation externe par les bailleurs de fonds	Conformément à l'entente de financement	

# Références

1. Conseil national d'information sur la santé. [La création de systèmes d'information sur la santé pour le Canada : rapport du Groupe de travail national sur l'information en matière de santé](#). 1991.
2. Santé Canada, Agence de la santé publique du Canada. [Évaluation de l'Initiative d'information sur la santé 2012-2013 à 2014-2015](#). 2014.
3. Santé Canada, Agence de la santé publique du Canada. [Évaluation de l'Initiative d'information sur la santé 2007-2008 à 2011-2012](#). 2013



**ICIS Ottawa**

495, chemin Richmond  
Bureau 600  
Ottawa (Ont.)  
K2A 4H6  
**613-241-7860**

**ICIS Toronto**

4110, rue Yonge  
Bureau 300  
Toronto (Ont.)  
M2P 2B7  
**416-481-2002**

**ICIS Victoria**

880, rue Douglas  
Bureau 600  
Victoria (C.-B.)  
V8W 2B7  
**250-220-4100**

**ICIS Montréal**

1010, rue Sherbrooke Ouest  
Bureau 602  
Montréal (Qc)  
H3A 2R7  
**514-842-2226**

**icis.ca**

15120-0417

